



## Mon propriétaire s'oppose à la vente

Par **Cdf**, le **09/04/2017** à **21:42**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

J'ai repris un bail (maroquinerie) en 2010 et aujourd'hui j'ai décidé de le vendre mais voila que mon propriétaire me met des bâtons dans les roues.. j'ai trouvé une personne qui souhaiterait le racheter pour vente de prêt à porter, elle a l'accord des banques. Celle ci a eu directement le propriétaire qui lui a fait comprendre qu'il attendait que je dépose le bilan pour le récupérer..en a t il le droit ? Il est prêt à tout que que je mette la clefs sous la porte. D'autre part cette personne lui a fait une offre supérieur au loyer actuel (500€).  
Conseillez moi je ne sais plus quoi faire...  
Merci

Par **Visiteur**, le **09/04/2017** à **22:35**

Bonsoir,  
Un changement d'activité, même par le même locataire, ne se fait que si le propriétaire donne son accord.  
Si votre situation est critique, peut être pouvez vous être assisté par la chambre de commerce.

Par **morobar**, le **10/04/2017** à **08:29**

Bonjour,  
Commencer par lire le bail et relever les activités autorisées et éventuellement celles

proscrites.

Par **Cdf**, le **10/04/2017** à **12:12**

Bonjour,  
J'ai pris RDV auprès d'une avocate d'entreprise.  
Merci.